

RAID NATURAL TROPHÉE Jeunes « RÈGLEMENT »

9-11 ans et 12-15 ans

Art 1 : Les épreuves

- CO (pédestre, urbaine, photos, VTT, couloir, Canoë)
- Canoë
- tirs sarbacane, arc, carabine,
- Activité surprise
- course en relais et run and bike

Art 2 : Règlement spécifique

Les circuits du raid sont déposés à la sous-préfecture.

Les concurrents s'engagent à se soumettre au règlement par le seul fait de leur inscription

Le raid est ouvert aux jeunes entre 9 et 15 ans accompagnés d'un animateur adulte

Art 3 : Déroulement du raid

Le raid a lieu le mercredi 24 juillet et jeudi 25 juillet 2024.

Le lieu de rendez-vous est fixé au Camping municipal de Dampierre sur boutonne (17470)

Remise des dossards (camping municipal)	À partir de 8h30
Briefing camping municipal*	8h45
Ralliement au point de départ	9h
Départ de la première épreuve en décalé	À partir 9h30

* les dernières informations seront données lors du briefing (présence obligatoire)

Art 4 : Parcours

Les parcours se dérouleront principalement en milieu naturel. Les concurrents se doivent de respecter l'environnement et de ne pas jeter de déchets dans la nature. Tri selectif mis en place avec « CYCLAD ». Pour certaines épreuves les routes seront protégées par des signaleurs ; mais vous devez respecter le code de la route.

Art 5 : Composition des équipes

Les équipes sont composées de 6 concurrents : 5 jeunes et 1 animateur

Art 6 : Classement

2 types de classement : catégorie 9/11 ans (nés entre 2013 et 2015); catégorie 12/15 ans (nés entre 2009 et 2012)

Le Classement est effectué prioritairement selon :

- le nombre de balises validées
- le temps réalisé
- des bonus selon les tirs

Le classement final ; place du mercredi + place du jeudi .

Art 7 : Règlement particulier du raid / les pénalités : au « point » le mercredi – au « temps » le jeudi

Objet	Pénalités
Balise non pointée (par l'ensemble des 6 équipiers)	2 points
Non respect des consignes données par l'organisateur Non respect des consignes de sécurité	1 point si un seul « non-respect » ; 2 points si plusieurs « non-respect »
Emprunter une route interdite	1 point
Abandon d'un équipier (sauf sur blessure constatée)	15% du temps de l'épreuve
Non port du casque en VTT	1 point
Abandon de déchets sur le parcours	2 points
Utilisation d'assistance ou de moyens de transport non autorisés	2 points
Utilisation de matériels interdits (GPS, vélo électrique, téléphone -sauf pour appel des secours- ...)	1 point
Non assistance à un concurrent en danger	2 points

Art 8: Équipement obligatoire

- 1 VTT par concurrent + casque obligatoire
- 1 porte carte VTT (format A3) conseillé par équipe
 - du matériel de réparation
 - une boussole graduée en degrés, obligatoire par équipe
 - un stylo(crayon de papier...)
- une pochette étanche pour les cartes
- 1 montre
- 1 téléphone par équipe **pour la sécurité** (dans une poche étanche)

Équipement nécessaire pour le confort et l'hébergement

- équipements sportifs
- matériels de couchage
- nécessaire de toilette

Art 9: Validation de votre inscription

Se pré-inscrire en ligne, dans un premier temps . L'inscription sera validée après contact avec le responsable des inscriptions du Raid Jeunes .

A l'inscription, les structures doivent préciser le consentement pour l'exploitation par l'association et ses partenaires des images et photographies faites sur la manifestation.

Le montant de l'inscription est de 250,00 € par équipe de 6. Pour les modalités de paiement, voir avec le responsable des inscriptions.

Art 10: Déroulement des épreuves

Épreuves proposées :

pendant deux jours : pratique de plusieurs activités sportives de pleine nature.

Raid jeunes 9-11 ans Mercredi 24 Juillet		Raid jeunes 12-15 ans Mercredi 24 Juillet	
1	Ralliement 0,4 km (pédestre)	1	Épreuve 1: 3,5 km (Carte 2) Canoe-carabine
2	Épreuve 1: 2,3 km (Carte 1) pédestre-carabine	2	Épreuve 2: 2,3 km (Carte 1) pédestre
3	Épreuve 2: 3,5 km (Carte 2) nautique Canoë	3	Ralliement 0,4 km (pédestre)
	Repas salle municipale de Dampierre		Repas salle municipale de Dampierre
4	Ralliement 0,4 km (Vtt et pédestre)	4	Ralliement 0,4 km (Vtt et pédestre)
5	Épreuve 3: 10 km (Carte 3) Vtto-bois-surprise et arc	5	Épreuve 3: 15 km (Carte 3) Vtto-bois-surprise et arc
6	Ralliement 0,4 km (Vtt et pédestre)	6	Ralliement 0,4 km (Vtt et pédestre)
7	Challenge « Tri des déchets »	7	Challenge « Tri des déchets »

Raid jeunes 9-11 ans Jeudi 25 Juillet		Raid jeunes 12-15 ans Jeudi 25 Juillet	
8	Ralliement 0,4 km (Vtt et pédestre)	8	Ralliement 0,4 km (Vtt et pédestre)
9	Épreuve 4: 4 km (Carte 4) vtto shacker + surprise	9	Épreuve 4: 4 km (Carte 4) vtto shacker
10	Épreuve 5: 0,5 km (carte 5) Co-Autonomie	10	Épreuve 5: 1 km (carte 5) Co-Autonomie
11	Épreuve 6: 6 km (Carte 6) vtto-couloir	11	Épreuve 6: 6 km (Carte 6) vtto-couloir + surprise
12	Ralliement 0,4 km (Vtt et pédestre)	12	Ralliement 0,4 km (Vtt et pédestre)
	Repas salle municipale de Dampierre		Repas salle municipale de Dampierre
13	Ralliement 0,2 km (pédestre)	13	Ralliement 0,2 km (pédestre)
14	Épreuve 7: CO photos 2 km (Carte 7) pédestre	14	Épreuve 7: CO photos 3 km (Carte 7) pédestre
15	Ralliement 0,2 km (pédestre)	15	Ralliement 0,2 km (pédestre)
16	Épreuve 8 : Relais 0,8 km Carabine-arc-canoë	16	Épreuve 8 : Relais 0,8 km Carabine-arc-canoë

Art 11: Droits d'engagement

Les frais d'inscription couvrent la participation aux épreuves, les repas du mercredi midi et du jeudi midi.